



**PROCES VERBAL  
N° 31/CNCMP/2020  
DU 10/06**

Le mercredi 10 juin 2020 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Thiam Zakaria.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT RURAL**

1°/- **Examen** d'un projet de DAO relatif à la fourniture de pesticide de lutte contre les ennemies des cultures. au profit du Ministère de Développement Rural. Réf. lettre n°075 du 05/06/2020 de la CDPM/MDR reçue le 08/06/2020.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO*

**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS**

2°/- **Examen du projet d'avenant n° 1 au marché n°282/T/20/CPMPSI/2017** relatif aux travaux de construction du lot 3 Bassiknou-Fassara (de la route Néma-Bassiknou-rassara) portant sur la prolongation de délai d'exécution, Réf. lettre n° 0654/SP/CDM/MET reçue le 01 juin 2020.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour fournir :*

- *la notification du marché ;*
- *le planning des travaux d'exécution du marché ;*
- *le taux d'avancement des travaux ;*
- *une explication concernant la suppression totale des accotements et des dallettes en béton armé.*

**3°/- Examen** du rapport d'analyse des propositions financières relatives au contrôle et à la surveillance des travaux de l'entretien routier du réseau routier urbain et interurbain, **Réf.Lettre 073 reçue le 10 Juin 2020 de la CMD/MET.**

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour approfondissement .*

**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE**

**Ré4°/- Examen** de la décision rendant infructueux l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'une pelle amphibie au profit de la SNAAT; **Réf. : lettre n°76/MA/CMD/PRMP reçue le 08 Juin 2020.**

**Décision**

*Ce dossier est reporté pour approfondissement*

**5°/- Examen** de la décision rendant infructueux l'appel d'offres relatif à la fourniture de 25 Motos 125 cc Tout Terrain à la SONADER; **Réf. : lettre n°77/MA/CMD/PRMP reçue le 08 Juin 2020.**

**Décision**

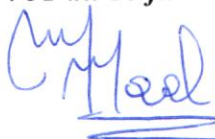
*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision.*

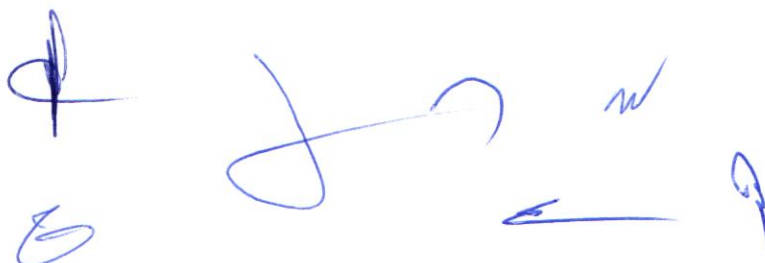
**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**6°/- Examen** du projet de marché relatif au suivi, à la coordination et à la supervision des travaux de construction des locaux de l'Assemblée nationale, **Réf.Lettre 119 reçue le 04 /06/2020 de la CDM/MHUAT.**

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec Groupement ESABR /AUCEP, pour un montant de 9 122 000 MRU TTC avec un délai de 24 mois.*







7°/- **Examen** du projet de marché relatif à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'extension des établissements scolaires à Nouakchott et à l'intérieur du pays entre le MHUAT et ETR-ML, Réf Lettre N°109 reçue le 19 Mai 2020 de la CMD/MHUAT

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe relatif à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage conclue avec ETR-ML, pour un montant de 139 557 755 MRU TTC et un délai de 08 mois.*

8°/- **Examen** du complément d'information relatif au dossier de recrutement d'un bureau chargé du Suivi, coordination et de la supervision des travaux de construction de deux immeubles R+9 à usage de bureaux et du siège du conseil constitutionnel à Nouakchott, Réf Lettre N°114 reçue le 29 Mai 2020 de la CMD/MHUAT

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport financier sous réserve de lier l'entrée en vigueur du contrat à sa date de signature, étant donné qu'il s'agit d'un contrat de type « temps passé ».*

*L'attributaire devant accepter que toute la période précédant l'entrée en vigueur du contrat ne soit pas payable.*

9°/- **Examen** du projet de marché relatif aux travaux de construction d'une foire pour le négoce à Selibaby, Réf: lettre n° 118/CMD/MHUAT reçue le 05 juin 2020

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec le groupement ECOBAT/EMF pour un montant de 30 389 232 MRU TTC et un délai de 8 mois*

**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU PÉTROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES**

10°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de 50.000 bouteilles de gaz butane au profit de la SOMAGAZ; Réf. : lettre n°78/CMD/MPEM/SP reçue le 02 Juin 2020.

Décision

*Ce dossier est reporté pour complément d'informations concernant le Groupement SHANGHAI ETERNAL FAITH INDUSTRY CO.LTD/MCTP-SARL, notamment, (i) justifier que la norme présentée pour le produit proposé par ce soumissionnaire est bien équivalente à la norme exigée par le DAO ; (ii) préciser la pression d'éclatement de la bouteille de types B03 (2.75KG) ; (iii) préciser les spécifications techniques des valves proposées*